

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Jeudi 24 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Novembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

M. DIGIACOMI	à	M. CERVETTI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI Claire
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

**Etaient absents :**

M. PARODIN, Mme PERES, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 24 Novembre 2011

Délibération N°2011 / 282

**Exposition temporaire « Alice au pays des merveilles/Un monde sans mesures »  
présentée au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts du début décembre 2011 au début mars  
2012.**

## **Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Initialement, l'exposition « Alice au pays des merveilles / Un monde sans mesures » ne comprenait que des sculptures, peintures, photographies et quelques vidéos. Eu égard à la vocation ludique et pédagogique de ce projet, il a été jugé opportun de multiplier les supports artistiques et d'offrir un éventail plus complet de la création contemporaine en liaison avec les principes de démesure et d'univers enfantin. De nouvelles œuvres monumentales ont donc été choisies pour insister davantage sur les jeux d'échelles depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand.

Cette augmentation du nombre d'œuvres présentées est destinée à développer la section relative à l'extrêmement grand exposée en opposition à l'univers de l'extrêmement petit. La nouvelle disposition de l'exposition permet d'envahir intégralement l'espace depuis la cour jusqu'à la grande galerie en parcourant de manière labyrinthique et vertigineuse tous les étages du Palais Fesch.

Ces modifications ont impliqué une hausse du budget initialement prévu à hauteur de 43.000€ (tableau joint en annexe).

### **IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL**

- d'approuver l'exposition temporaire intitulée *Un monde sans mesures* qui se déroulera début décembre 2011 à mars 2012.
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.
- d'autoriser le maire à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse.
- de dire que les crédits nécessaires à cette proposition sont prévu du BP 2011 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011, article 6233, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

### **LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,  
et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,  
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,  
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 22 novembre 2011.

**APPROUVE**  
**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Le projet d'exposition temporaire « Un monde sans mesures » au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts.

**AUTORISE Monsieur LE MAIRE**

à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.

à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse.

**DIT**

que les crédits nécessaires à cette proposition sont prévus du BP 2011 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011, ligne 6233 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE DEPUTE- MAIRE,**

**Simon RENUCCI**